



FranceAgriMer

> ÉDITION juillet 2015

Variétés des céréales à paille

Récolte 2015



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer

Pour le blé tendre, les surfaces panifiables progressent et représentent 94 % des emblavements ; Rubisko prend la tête du classement et dépasse les 10 % de la sole nationale. Pour l'orge, la hiérarchie variétale est modifiée avec l'arrivée de deux nouvelles variétés dans le top 5. En blé dur, on enregistre une forte concentration des variétés, la première d'entre elles représentant environ le tiers de la sole, loin devant les autres. Ce sont les résultats d'une enquête menée auprès de 44 000 producteurs de céréales d'avril à juin 2015 avec un taux de réponse de 25 %.

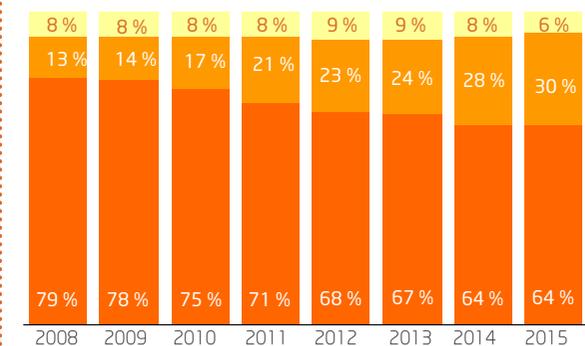
Blé tendre : 94 % de surfaces panifiables

Prédominance des blés panifiables

Les surfaces en blé destinées à la panification sont largement majoritaires, elles progressent et occupent 94 % de l'emblavement. La part des blés supérieurs (BAF et BPS) se maintient à 64 % et les blés panifiables courants (BP) augmentent à 30 %. Les blés pour autres usages, c'est-à-dire les blés fourragers et les blés biscuitiers, représentent 6 % des surfaces nationales en 2015. Parmi les dix premières variétés cultivées, 5 sont recommandées par la meunerie pour être utilisées pures (VRM) ; 3 autres variétés sont préconisées en mélange (BPMF).

■ Avis Arvalis	
■ BAU	Blés pour autres usages
■ BP	Blés panifiables (anciennement BPC)
■ BPS+BAF	Blés panifiables supérieurs + Blé améliorants ou de force

Classification Arvalis des blés tendres (en pourcentage des surfaces nationales)

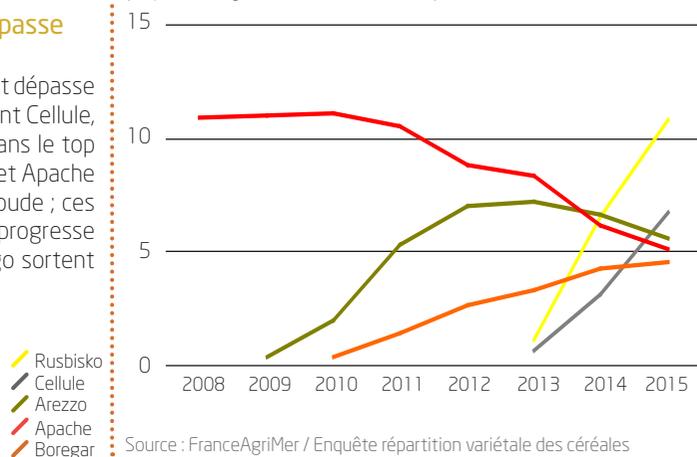


Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Rubisko prend la tête du classement et dépasse les 10 % de la sole nationale

Rubisko remplace Arezzo à la tête du classement et dépasse les 10 % contre 6,5 % en 2014. Elle se situe devant Cellule, qui progresse fortement et fait son apparition dans le top 5. Cette variété devance respectivement Arezzo et Apache qui diminuent encore et se situent au coude à coude ; ces deux variétés se placent avant Boregar qui progresse fortement et entre dans le top 5. Pakito et Altigo sortent du top 5.

Évolution des 5 premières variétés de blé tendre (en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Sept des dix premières places du classement sont occupées par des blés panifiables supérieurs (BPS). La tendance, constatée les années précédentes, à une diversification variétale est modifiée avec la montée en puissance de Rubisko qui dépasse les 10 % de la sole nationale. La part de l'emblavement des dix premiers cultivars est en hausse passant de 44 % de la sole nationale en 2014 à 45,3 % en 2015.

Les dix premières variétés de blé tendre

Variétés	Année d'inscription	Classe technologique ARVALIS	Avis de la meunerie*	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Rubisko	2012	BP	BPMF**	10,8 %	10,8 %
Cellule	2012	BPS	BPMF**	6,7 %	17,5 %
Arezzo	2008	BPS	VRM	5,6 %	23,1 %
Apache	1998	BPS	VRM	5,1 %	28,2 %
Boregar	2008	BPS	BPMF	4,6 %	32,8 %
Pakito	2011	BPS	VRM	3,1 %	35,9 %
Oregrain	2012	BPS	VRM	2,8 %	38,7 %
Expert	2008	BP		2,4 %	41,1 %
Bergamo	2012	BP		2,2 %	43,3 %
Alixan	2005	BPS	VRM	2,0 %	45,3 %
Autres variétés				54,7 %	100,0 %

* VRM = variétés recommandées par la meunerie - BPMF = blés pour la meunerie française
 **BPMF = ces variétés, en cumul, ne doivent pas dépasser 15% dans les mélanges BPMF panifiables
 Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les blés de force sont méridionaux

Les surfaces occupées par des variétés classées comme blés améliorants ou de force représentent presque 3,5 % de l'emblavement. Les semis de blés de force sont plus importants dans les régions méridionales et particulièrement en Midi-Pyrénées (34 % des semis), PACA (27 % des semis), Limousin et Aquitaine (12 %), Languedoc-Roussillon (10 %) et Auvergne (6 % des semis).

Les blés pour autres usages (BAU), fourragers (4 %) et biscuitiers (2,5 %), diminuent en pourcentage des terres emblavées avec un total de 6 %. Traditionnellement, les BAU occupent le terrain en Bretagne, en Normandie et dans le Nord-est de la France (Nord-Pas-de Calais, Champagne-Ardenne). Ces régions voient leur surface en BAU significativement plus élevée que dans le reste du pays.

Répartition régionale des blés

(en pourcentage de la surface régionale)

Régions FranceAgriMer	Classification Arvalis			
	BAF	BPS	BP	BAU
Alsace	1 %	77 %	23 %	0 %
Aquitaine	12 %	83 %	4 %	1 %
Auvergne	6 %	88 %	6 %	1 %
Basse-Normandie	0 %	41 %	43 %	16 %
Bourgogne	2 %	75 %	23 %	1 %
Bretagne	0 %	44 %	40 %	16 %
Centre	5 %	69 %	25 %	1 %
Champagne-Ardenne	0 %	39 %	43 %	17 %
Franche-Comté	2 %	84 %	14 %	0 %
Haute-Normandie	0 %	51 %	37 %	11 %
Ile de France	3 %	70 %	23 %	4 %
Languedoc-Roussillon	10 %	77 %	12 %	0 %
Limousin	12 %	76 %	12 %	0 %
Lorraine	0 %	66 %	27 %	7 %
Midi-Pyrénées	34 %	62 %	2 %	1 %
Nord-Pas de Calais	0 %	40 %	49 %	11 %
Pays de la Loire	2 %	67 %	26 %	6 %
Picardie	0 %	50 %	43 %	7 %
Poitou-Charentes	1 %	68 %	29 %	3 %
PACA	27 %	72 %	0 %	0 %
Rhone-Alpes	4 %	87 %	9 %	0 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Des blés biscuitiers en Champagne-Ardenne

Les variétés cataloguées biscuitières ou à tendance biscuitière occupent environ 2,5 % de la sole nationale de blé tendre ; elles sont particulièrement présentes en Champagne-Ardenne (11 % de la surface régionale). Cependant dans certaines régions, comme la Bretagne, une variété importante (Paledor) classée à tendance biscuitière par l'ANMF n'a pas toujours un usage biscuitier. Ceci réduit de fait la sole des variétés à usage biscuitier et rend difficile une évaluation précise des surfaces biscuitières.

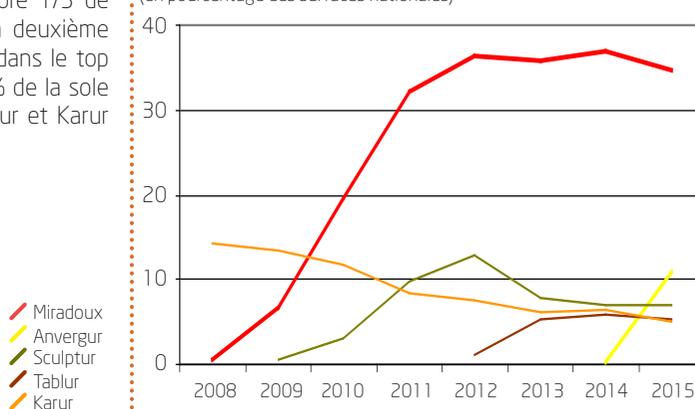


Blé dur : une variété domine sans partage

Miradoux sur 1/3 de la sole

La variété Miradoux diminue mais couvre encore 1/3 de la sole nationale de blé dur. Loin derrière, en deuxième place, Anvergur progresse fortement et entre dans le top 5 directement en deuxième position avec 11 % de la sole nationale. Sculptur se maintient alors que Tablur et Karur régressent. Claudio quitte le top 5 national.

Évolution des 5 premières variétés de blé dur (en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les variétés les plus récentes dans le top 10 sont Relief (2014) et Anvergur (2013) qui intègrent le top 10. Ces deux variétés se classent respectivement à la 10ème et 2ème place. Tablur, Atoudur et Fabulis, toutes trois inscrites en 2011, restent dans le top 10.

Les dix premières variétés de blé dur

Variétés	Année d'inscription	Avis de l'industrie semoulière et pastière *	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Miradoux	2007	VRSP	34,8 %	34,8 %
Anvergur	2013	VRSP	11,0 %	45,8 %
Sculptur	2007		7,0 %	52,8 %
Tablur	2011		5,3 %	58,1 %
Karur	2002	VRSP	4,9 %	63,0 %
Atoudur	2011		3,6 %	66,6 %
Claudio	1998	VRSP	3,4 %	70,0 %
Pescadou	2002	VRSP	3,3 %	73,3 %
Fabulis	2011	VRSP	3,2 %	76,5 %
Relief	2014		2,6 %	79,1 %
Autres variétés			20,9 %	100,0 %

* VRSP = variétés recommandées par les semouliers et pastiers

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Miradoux adaptée à toutes les régions

Miradoux est la première variété cultivée dans toutes les régions importantes du blé dur ; elle vient largement en tête au-delà de 70 % des surfaces en Poitou-Charentes ; elle se situe autour de 50 % en Rhône-Alpes et de 40 % dans les régions Pays de la Loire et Midi-Pyrénées. Elle arrive largement en tête en Languedoc-Roussillon (35 %) et en PACA (environ 20 %).

Les régions du Centre-Ouest connaissent une forte concentration des variétés puisque les trois premières d'entre elles font plus de 75 % de la sole de blé dur dans les Pays de la Loire et en Poitou-Charentes.



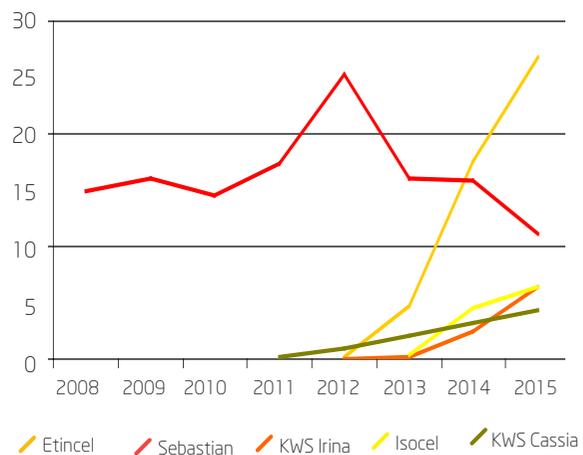
Orges : les escourgeons dominant

Changement du classement de tête

Etincel garde la tête du classement et augmente fortement de 17 % en 2014 à 27 % en 2015. Sebastian se maintient en deuxième position et poursuit sa diminution. Le top 5 est légèrement modifié avec l'arrivée de deux nouvelles variétés, KWS Irina et KWS Cassia qui prennent respectivement la 3ème et la 5ème position. En quatrième position, Isocel se maintient.

La répartition entre les orges de printemps et d'hiver est la suivante : sept variétés sur dix sont des variétés d'hiver et trois variétés sur dix sont de printemps. 9 % sont des orges d'hiver à 2 rangs, 59 % sont des escourgeons, 27 % sont des orges de printemps à 2 rangs et un peu moins d'1 % sont des orges de printemps à 6 rangs. A noter que 5 % des orges déclarées par les agriculteurs sont classées en « indéterminé » (pas de variété indiquée ou seulement orge). Huit variétés sur les dix premières variétés sont de qualité brassicole, référencées comme préférées des malteurs/brasseurs.

Évolution des 5 premières variétés d'orge (en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les dix premières variétés d'orges

Variétés	Année d'inscription	Type	Avis des malteurs et brasseurs	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Etincel	2012	H6R	préférée	26,8 %	26,8 %
Sebastian	2003	P 2R	préférée	11,2 %	38,0 %
KWS Irina	2013	P 2R	préférée	6,4 %	44,4 %
Isocel	2012	H 6R	préférée	6,3 %	50,7 %
KWS Cassia	2010	H 2R		4,3 %	55,0 %
Explorer	2011	P 2R	préférée	3,2 %	58,2 %
Cervoise	2005	H 6R	Obs	2,7 %	60,9 %
Passerel	2011	H 6R	préférée	2,1 %	63,0 %
Esterel	1996	H 6R	préférée	1,9 %	64,9 %
Salamandre	2010	H 2R	préférée	1,8 %	66,7 %
Autres variétés				33,3 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Diminution des orges de printemps

Les escourgeons sont toujours majoritaires avec 5 variétés dans les dix premières ; ils occupent 59 % des surfaces nationales contre 54 % en 2014. Les orges de printemps poursuivent leur régression avec un léger recul de 29 % en 2014 à 27 % en 2015.

La Basse et la Haute-Normandie ainsi que des régions productrices majeures (Picardie, Bourgogne/ Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais, Centre, Poitou-Charentes) privilégient les escourgeons ; mais deux régions importantes pour l'orge, la Champagne-Ardenne et l'Île-de-France, cultivent plus d'orges de printemps que d'escourgeons.

Etincel domine en Franche-Comté et en Normandie. Sebastian est le plus cultivé au Nord-Est : régions Île-de-France, Champagne-Ardenne, Lorraine et Picardie. KWS Irina est très nettement dominante en Champagne-Ardenne et Picardie. La Bourgogne est la région qui cultive le plus la variété Isocel.



Triticale : des zones de culture concentrées

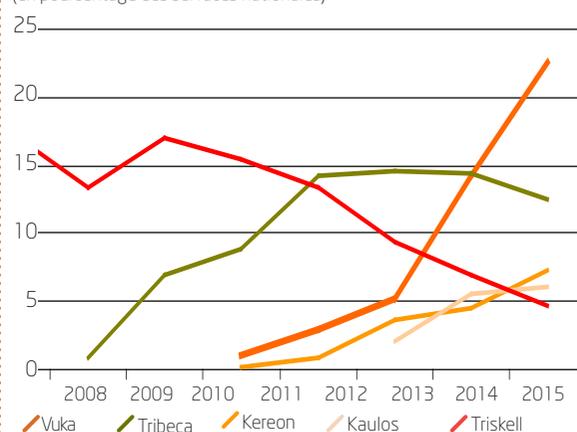
Tribeca en tête

Les principales régions de culture du triticale sont l'Auvergne, la Bretagne, les Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, ces quatre régions comptant pour la moitié des surfaces nationales.

Vuka progresse fortement et intègre la première place du classement. La variété Tribeca diminue légèrement et passe en seconde position. Kereon en troisième place fait son entrée dans le top 5 et se situe désormais au-dessus de 7 % des surfaces ; viennent ensuite Kaulos en progrès et Triskell en diminution.

Il convient de noter que certains agriculteurs enquêtés n'ont pu identifier les variétés cultivées sur les parcelles ; ce qui explique que 2 % de la sole occupée par du triticale n'a pu recevoir une identification variétale précise. A ceci s'ajoutent les variétés en mélange sur 1,7 % de la sole.

Évolution des 5 premières variétés de triticale (en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Les dix premières variétés de triticale

Variétés	Année d'inscription	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées en %
Vuka	2009	22,6 %	22,6 %
Tribeca	2008	12,5 %	35,1 %
Kereon	2010	7,3 %	42,5 %
Kaulos	2012	6,2 %	48,6 %
Triskell	2005	4,7 %	53,3 %
Orval	2010	4,6 %	57,9 %
KWS Fido	2013	3,6 %	61,5 %
Grandval	2005	3,5 %	65,0 %
Ragtac	2007	2,8 %	67,8 %
Rotego	1998	2,6 %	70,4 %
Autres variétés		29,6 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer / Enquête répartition variétale des céréales

Vuka domine dans les régions Bretagne et Auvergne. Tribeca est en première position dans les régions Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Pays-de-la-Loire. Kereon est en tête en région Centre, Aquitaine et Pays-de-la-Loire alors que Kaulos domine au Centre.



Note méthodologique

Les répartitions variétales sont obtenues à partir d'une enquête réalisée par voie postale durant les mois d'avril à juin 2015. Un questionnaire a été adressé à 44 000 agriculteurs tirés au sort, sur la base d'échantillons départementaux aléatoires. Le taux de réponse est de 25 %.

Le champ géographique de cette enquête comprend 67 départements. Selon les estimations du SSP, ces départements couvrent 95 % de la sole nationale pour le blé tendre, le blé dur, l'orge et le triticale.

Tous les ensemencements sont pris en compte quelle que soit l'origine des semences utilisées.

Les calculs des répartitions variétales départementales sont effectués par extrapolation des surfaces après stratification *a posteriori* des données des individus ayant répondu à l'enquête. Les données départementales, régionales et nationales sont calculées par agrégation, après pondération par les surfaces du SSP (juin 2015). On appelle "répartition nationale", la répartition calculée sur l'ensemble du champ géographique retenu pour cette enquête. Les listes des variétés recommandées par la meunerie, par les malteurs et les brasseurs et par la semoulerie de France ont été fournies par ces industries pour la récolte 2015. Les chiffres présentés dans cette publication sont issus d'un sondage, et doivent en conséquence être considérés avec toute la prudence requise en la matière.

